

Mémoire d'EspaceTrad / SPDTQ

Soumis par EspaceTrad / SPDTQ dans le cadre de la consultation de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal, juin 2021



Mémoire pour la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal

Traditions populaires et urbanité

Un préjugé fréquent consiste à croire que les traditions populaires telles que la musique, la danse ou la chanson traditionnelles sont essentiellement du domaine rural et que l'espace urbain serait à l'inverse porteur d'une modernité plus ou moins opposée à ces traditions supposées rurales. Bien que les faits historiques montrent le contraire, plusieurs persistent dans cette fausse compréhension de notre patrimoine vivant.

Parmi les personnes porteuses de traditions québécoises les plus reconnues, plusieurs sont nées à Montréal ou s'y sont établies soit dans leur jeunesse, soit au début de leur carrière.

Joseph Allard, de Ville Émard, a représenté notre ville au concours nord-américain de 1926. Il a par ailleurs été le mentor du célèbre Jean Carignan, dont la famille s'est établie à Montréal lorsqu'il avait environ 10 ans.

Philippe Bruneau, l'accordéoniste qui s'est vu attribuer le Prix Gérard-Morisset (Prix du Québec en patrimoine) en 2000 et qui l'a refusé pour signifier le manque de

reconnaissance qu'il avait subi tout au long de sa carrière, était également montréalais, élevé sur le Plateau Mont-Royal.

On pourrait aussi parler de la famille Soucy, d'Oscar Morin, de Mary Rose Anna Travers « La Bolduc », d'Ovila Légaré et de tant d'autres artistes qui ont fait carrière à Montréal dans le domaine de nos traditions populaires, dans des lieux mythiques tels que le café Mocambo, le Monument national ou la Salle Saint-André.

La Ville de Montréal se doit de connaître et de reconnaître la part importante de ces personnes porteuses de traditions sur son territoire, ces artistes qui furent souvent applaudis à l'international tout en restant méconnus chez eux (Carignan en est le plus bel exemple.)

Le *Revival* à Montréal

Mais Montréal se distingue également des régions par la place prépondérante qu'elle a eue, et a encore, dans le renouveau de la musique, de la danse et de la chanson traditionnelles.

Le premier festival trad (si on peut l'appeler ainsi) du Québec a été la série des *Veillées du bon vieux temps* organi-

sée en 1919 par Marius Barbeau et Édouard-Zotique Massicotte, à la Bibliothèque Saint-Sulpice sur la rue Saint-Denis. Celles-ci seront suivies en 1921 par *Les Veillées* du bon vieux temps de Conrad Gauthier, qui se tiendront au Monument National, rue Saint-Laurent.

Sans énumérer tous les événements d'importance qui se sont tenus à Montréal dans le domaine au 20^e siècle, on ne peut passer sous silence les trois festivals *Veillée d'automne / Veillée des veillées* organisées, entre autres, par le cinéaste André Gladu et le service socio-culturel de l'UQAM. Il s'agissait de la première incarnation québécoise du mouvement *folk* qui secoua la planète à la fin des années soixante.

Les *Veillées du Plateau* (1984) et le festival *La Grande Rencontre* (1992) sont dans la même lignée.

Si Montréal a souvent donné l'exemple au reste du Québec en matière de valorisation de notre patrimoine musical et dansé, elle se doit maintenant d'assumer le même rôle en ce qui concerne la transmission du patrimoine immatériel. Celui-ci ne consiste pas uniquement dans la protection et l'enseignement des savoir-faire nécessaires à la

rénovation de nos immeubles anciens, mais aussi dans la mise en valeur et la transmission de nos pratiques culturelles populaires, inscrites sur notre territoire depuis deux siècles.¹

Recommandation

Nous appuyons totalement la recommandation suivante du Conseil québécois du patrimoine vivant, dont EspaceTrad est membre :

- Il est recommandé d'ajuster adéquatement le Cadre au concept de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris et surtout de prévoir des mesures concrètes de sauvegarde (par exemple, des plans de développement), ou alors de retirer le patrimoine immatériel dudit Cadre.

Il est essentiel selon nous d'abandonner (ou de ne pas prioriser) l'approche mémorielle et de miser plutôt sur la transmission et la pratique de nos arts traditionnels, et cela grâce à des programmes précis de financement dans le domaine, comme le prescrivent par ailleurs l'UNESCO et la loi québécoise sur le patrimoine, qui s'appuie fortement sur la vision de l'UNESCO.

1. Mme West enseignait le quadrille sur la rue Saint-François-Xavier dans le Vieux-Montréal dès 1822.